



Les Echos du CAFI N°1

Bulletin périodique de la Coordination des Eurasiens de PARIS
186 Avenue d'Italie – 75013 PARIS – Tél. 01 43 64 87 72

Prix annuel : 5 euros - gratuit pour les adhérents

EDITORIAL

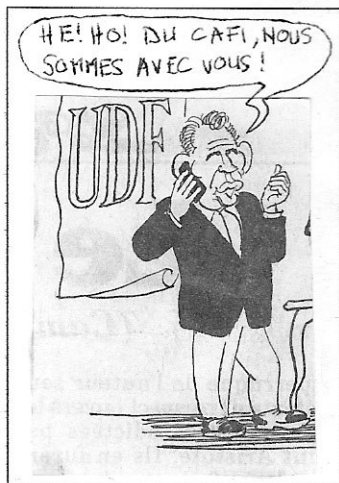
Notre Actualité

SOMMAIRE

- 1 Editorial :**
L. NGUYEN
- 2 Actualités :**
Nouvelles de la rénovation du CAFI
H. CAZES
- 3 La célébration des 50 ans de NOYANT**
H. CAZES
Le Dîner Gala du 19/11/05
D. FRECHE
N. SINNOURETTY
- 4 La célébration des 50 ans du CAFI**
Le Comité culture
Les archives
P. GRAS
E. BOUVRY

Calendrier de la CEP

D'après CABU



Un demi-siècle et plus de bouteille, cinquante ans ou presque de vécu à l'ombre du camp-cafi, ça prête à réfléchir. Dans la vie d'un homme, c'est souvent le moment où l'on a un peu envie de faire le point, de régler éventuellement des comptes avec soi-même, ou bien avec les autres ou encore avec des événements dont on n'a pas entièrement épuisé la signification, c'est peut-être aussi un cycle qui s'achève et un autre qui commence, qui sait ? En tout cas, le camp ne laisse pas indifférent. La preuve est qu'il donne lieu à des rassemblements festifs tous les ans, comme si c'est là que les noceurs retrouvent un peu de sens dans un monde où le sens général se délite de plus en plus. Le camp ne laisse pas indifférent, disais-je, des historiens éminents (Aubrac, Fourniau, Einaudi, Ruscio etc.) sont même descendus en 2004 au camp afin de célébrer les 50 ans des accords de Genève, ils ont été scandalisés par le peu de cas que la classe politique faisait de notre camp et ce, depuis cinquante ans et plus largement par le peu de cas que celle-ci réservait à la guerre d'Indochine et à ses rapatriés, débarqués en France en même temps que les soldats perdus de Dien Bien Phu. La page mérite-t-elle réellement d'être tournée, certains esprits le souhaiteraient. La plupart de nos parents, les premiers rapatriés de l'histoire de la France, éparpillés un peu partout dans les camps, s'en sont allés sur la pointe des pieds, sans même nous avouer un rien d'amertume, emportant au loin, dans les immenses rizières de l'infini indicible, les secrets de leurs souffrances passées. De cette

génération discrète jusqu'à devenir l'ombre d'elle-même, n'a-t-on pas tout dit, génération silencieuse sachant faire le gros dos face aux intempéries de l'Histoire, génération accrochée au prestige des grands hommes comme Voltaire, La Fontaine, Victor Hugo ou de Gaulle, si respectueuse du pays d'accueil et si bien intégrée qu'elle ne revendique rien sinon peut-être et sur le ton des personnes bien élevées, que l'on veille, dans certains projets d'avenir, à ne pas trop détricoter ces petits Vietnam laborieusement construits pendant des décennies et qui étaient le seul anti-dote contre les risques du dépérissement face à l'ingratitude de la vie et aux aléas de l'enracinement. Cette génération, disais-je, et son histoire, l'histoire de son sacrifice, petit certainement, ne mérite-t-elle pas d'être reconnue à sa vraie valeur et n'est-il pas temps de réparer l'oubli, un oubli qui s'étale sur près de cinquante ans, sur la signification duquel on s'est très peu penché. Répondre à cette question est tout l'enjeu du cinquantenaire de l'arrivée des premiers rapatriés d'Indochine, à Noyant comme à Sainte Livrade et ailleurs, et les pouvoirs publics ainsi que les associations s'y emploient actuellement, sans lever certains malentendus mais c'est normal en démocratie. Il faut seulement attendre que l'amour, le respect et la dignité soient au rendez-vous.

Léon NGUYEN

Les nouvelles de la rénovation du CAFI

Au printemps 2004, la Mairie de Sainte Livrade, aidée ou conseillée par l'Etat, représenté par le Préfet du Lot et Garonne et plus précisément par le Sous Préfet de Villeneuve sur Lot, M. GROSSO, avançait l'idée d'une opération visant à rénover le CAFI, en mettant aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité l'ensemble du site dont elle est propriétaire.

Cette opération devait se faire en toute transparence, vis à vis des résidents du CAFI, représentés par les associations locales : ARAC, AACI, et Mémoire d'Indochine, à travers la tenue régulière d'un comité de pilotage dans lequel les principaux acteurs de cette opération seront représentés, et ce, au fur à mesure de l'avancée des travaux. Or il s'est avéré que la période de la fin de 2004 et toute l'année 2005, a été consacrée aux travaux et études préparatoires dont les conclusions furent la base du projet présenté aux résidents du CAFI en octobre 2005.

Le but du projet était d'éradiquer l'habitat actuel pour le remplacer par un habitat adapté aux normes actuelles. Dans ce projet était inclus celui de « conserver sur le site divers équipements (commerces, église, lieux de culte, centre de dialyse) ainsi qu'un lieu de mémoire.

En septembre 2004 : enquête d'insalubrité sur le site accompagné d'un diagnostic au plomb. Les conclusions parues au printemps 2005 faisaient apparaître une insalubrité non avérée, mais des manquements et des défaillances dans l'isolation thermique, la vétusté des menuiseries, le manque d'éclairage des logements, et l'absence totale de protection contre l'incendie.

De décembre 2004 à mars 2005, une enquête sociale a été menée par le PACT 47 auprès de tous les résidents du CAFI, sur leurs

revenus, leur milieu familial, leur logement, leurs conditions de vie, mais aussi sur leurs vœux pour un futur habitat. Au Comité de Pilotage du 5 avril 2005, les résultats de ces études étaient publiés et communiqués aux associations.

Au cours de cette réunion était adoptée l'option de « démolition/reconstruction » au détriment de celle de la « rénovation/réhabilitation ».

L'opération, trop lourde à gérer pour la commune, est confiée, conformément à la loi, à une société d'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage, (AMO), chargée du montage financier et technique et du suivi de l'opération jusqu'à sa fin, opération d'une durée théorique de 4 ans.

Parallèlement au dossier technique et financier, était monté un dossier pour la MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), afin d'étudier les cas des résidents un par un, et de les accompagner socialement dans leur changement de résidence (déménagement et mode d'appropriation du nouveau logement).

Cette réunion était précédée par la visite du nouveau Préfet du Lot et Garonne accompagné de l'artisan de ce projet le Sous Préfet GROSSO et du Maire de Sainte Livrade. La présence des représentants de l'Etat devant conforter l'espérance, (non concrétisée à ce jour par des accords signés) du financement de la majeure partie des opérations par l'ANRU.

27 mai 2005 : quatre membres du Bureau de la CEP rencontrent à Villeneuve sur Lot le Sous-préfet GROSSO, le Maire de Sainte Livrade Gérard ZUTTON, et sa première adjointe Marthe GEOFFROY, pour faire le point sur l'opération de rénovation du CAFI.

L'état des études faites et des travaux et décisions prises au Comité de Pilotage leur étaient communiqués, ainsi qu'une invitation à participer aux futures réunions.

La CEP a fait comprendre que ni les études entreprises, ni le projet retenu n'avaient tenu compte des vœux éventuels des « enfants du

CAFI » qui avaient été obligés pour une raison ou pour une autre de le quitter.

Au cours de cette réunion était évoqué pour la première fois, du moins à ma connaissance, le souhait de la CEP de voir s'organiser la commémoration du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Rapatriés d'Indochine à Sainte Livrade en 2006, souhait enregistré par le Maire de Sainte Livrade et son adjointe.

22 octobre 2005 : lors de la réunion du comité de pilotage au CAFI, le projet architectural du Cabinet BRASSIE d'AGEN retenu pour la rénovation du CAFI était présenté aux résidents et aux associations ; voir le plan suivant:



23 novembre 2005 : Des fonds de l'ANRU pour 2005 devaient permettre la démolition de quatre bâtiments centraux en friche avant la fin de l'année, condition pour que le financement de la suite des opérations prévues en 2006 et les années suivantes soient assurés. Cependant en l'absence de la signature de la convention de financement avec l'ANRU, la municipalité fait voter le financement de l'opération de démolition (100 000 Euros) au moyen d'un emprunt auprès d'une banque. La raison invoquée étant que le projet n'était pas encore validé par le Comité Directeur de l'ANRU, cause de l'absence d'engagement ferme de cet organisme.

Henri CAZES

Déplacement à NOYANT

Le 29 octobre quatre membres du Bureau de la CEP, Chantal, Léon, Paul et Henri quittaient Paris de bon matin pour se rendre à NOYANT D'ALLIER (03), où devaient se tenir les cérémonies de commémoration du cinquantième anniversaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine et leur installation dans les corons, bâtiments d'habitation réservés aux ouvriers et employés de la mine de charbon désaffectée et désertés par les mineurs. Notre voyage s'est très bien passé. J'ai gardé en moi la très bonne impression pendant toute la journée de dimanche. Il faisait beau et le temps était doux, malgré le vent assez fort qui soufflait une bonne partie de l'après-midi.

Léon était très heureux de retrouver son village et son coron d'accueil. L'air apparemment détaché qu'il affichait dissimulait mal sa joie et son émotion de retrouver le village de ses parents 40 ans après. Il se souvenait de tout, désignant l'emplacement des habitations des familles qui avaient dû quitter NOYANT pour s'établir à Sainte Livrade. Julien nous a fait visiter son coron et nous a fait faire le tour de son village. Pour nous c'était une véritable découverte et pour moi un émerveillement de voir les transformations qu'ont pu opérer les français d'Indochine dans le paysage de ce village et les marques durables de leur empreinte, tant au niveau de la population que dans le paysage de ce bourg montagnard rénovation et embellissement des corons, qu'ils se sont appropriés, pagode au milieu de la cité etc...

Nous avons regretté l'absence des personnalités livradaises à la cérémonie de commémoration, car elles auraient vu non seulement les capacités d'adaptation et la créativité des rapatriés de NOYANT, mais elles auraient vu que les politiciens locaux (députés, conseillers généraux, régionaux, maire) ne craignent pas d'évoquer les revendications sur la reconnaissance morale et matérielle des rapatriés d'Indochine, et de les reprendre à leur compte, discours qu'on souhaite entendre de la bouche des autorités locales de Sainte Livrade.

Certes on ne peut pas dire que tout "baigne" à NOYANT et nous ne nous laissons pas abuser non plus par tous les discours officiels : "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ...", mais pour moi, sur le plan de la dignité et de l'affirmation de leur identité, les gens de NOYANT ont démontré de grandes qualités, qui méritent un hommage sincère.

photo souvenir de notre passage à NOYANT



Après une visite chez Marie ADICEAM, la présidente de l'ARINA, nous avons pris le chemin (ou l'autoroute) de retour vers Paris.

Ce déplacement a été bénéfique, car il s'agissait d'une découverte pour certains de nous ; il nous a plongé dans l'ambiance d'une commémoration qui nous servira de référence pour la préparation des cinquante ans du CAFI. Il a été un geste de solidarité des gens de SAINTE LIVRADE envers ceux de NOYANT. Nous avons été reconnus et désignés comme les seuls représentants de Sainte Livrade ; à ce titre nous avons pu contacter le Député de l'Allier M.Y. SIMON, le seul homme politique qui soutient courageusement nos revendications et les porte au niveau parlementaire et gouvernemental.

Henri CAZES

Le dîner GALA du 19 novembre 2005

La Coordination des Eurasiens de Paris CEP) a organisé le samedi 19 novembre 2005 au restaurant « Sinostar », une soirée de gala de soutien pour le cinquantenaire du CAFI (Centre d'Accueil des Français d'Indochine) de Sainte Livrade-sur-Lot. L'objectif de cette soirée était de rassembler les anciens du CAFI avec leurs familles et leurs amis dans une ambiance festive pour apporter notre soutien à l'organisation du cinquantenaire du camp de Sainte Livrade-sur-Lot. Malgré les prestations du restaurant qui n'ont pas été à la hauteur attendue, cette réunion a été une réussite : plus de 430 personnes ont répondu à l'appel, une cinquantaine de demandes n'ont pu être satisfaites, le nombre de places dans ce restaurant spacieux avait atteint sa limite. Lors de l'apéritif que de retrouvailles chaleureuses ! Lors du dîner dansant, des spectacles organisés sans prétention par les amis de la CEP se sont révélés d'une qualité remarquable : une démonstration de Tai Chi Chuan (art martial chinois) par Henri Cazes et ses deux amis, suivie de danses indonésiennes animées par Yennie Lecuyer et sa fille, puis le défilé des jeunes (et moins jeunes) filles en tuniques vietnamiennes pour la plus grande joie des convives. Une tombola clôturait la soirée.

La CEP remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête, notamment l'assiduité des filles quant à la préparation bénévole du défilé plusieurs week-end durant chez Nina Sinnouretty et surtout l'importante participation de nombreux anciens du CAFI et leurs amis. qui a permis le recueil d'un fonds pour le cinquantenaire du camp de Sainte Livrade.

Nina SINNOURETTY DOUART - Daniel FRECHE

Participation de la CEP au Comité de culture.

Pressentant l'importance symbolique d'un évènement comme les 50 ans du CAFI, la municipalité de Sainte Livrade a tenu à participer à la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'arrivée des Rapatriés d'Indochine en avril 1956, deux ans après les accords de Genève du 20 juillet 1954. Pour cela, elle a mis en place, sous l'égide de Marthe Geoffroy, Première adjointe à la Mairie, une commission Culture chargée de réfléchir au contenu de cette célébration. Cet organe informel regroupe les associations Arac, Mémoire d'Indochine, l'AACI et la MJC ainsi que la CEP, des individualités et les institutionnels (conseil général, archives municipales, bibliothèque municipale, archives départementales, élus locaux etc.).

Le cinquantenaire sera célébré du 29 avril au 19 septembre 2006 et sera rythmé par deux temps forts : avril et août avec une table ronde et des concerts. Il sera également constitué d'une série de mini évènements courant d'avril à septembre.

Une exposition permanente se tiendra à la bibliothèque qui dispose d'une superficie de 350 m² à base de photographies prises à l'époque par Jean Paul Allard et quelques autres. La commission envisage aussi le CAFI comme autre lieu d'exposition afin que le public saisisse de visu les conditions de vie en vigueur au CAFI dans les années 50 à 60, un jeu de piste photographique reliera le CAFI à la ville et un appartement témoin sera reconstitué au CAFI selon les conditions de l'époque (lit en fer, rudiment de vaisselle etc.). Un parcours par « boîte vocale téléphonique » style Beaubourg est envisagé autour d'entretiens d'environ sept minutes déjà réalisés par Pôleth Wabled, socio ethnologue attachée au CNRS.

Monsieur Faucher, de la bibliothèque départementale, se propose de lancer une valise pédagogique tournant dans tout le département.

D'autre part, un hors série a été commandé à la revue « Ancrage » pour son numéro d'avril et portera exclusivement sur le CAFI,

parallèlement à la thématique centrale du numéro d'avril axée sur les rapatriés d'Indochine.

Le coût de ces festivités est estimé à environ 23 000 euros, mais son financement semble aléatoire, bien qu'il paraissait définitivement acquis cet été. Cependant d'autres méthodes de financement du cinquantenaire semblent possible.

Autre élément extrêmement important pour le dossier de financement de la rénovation du CAFI : la participation de la mairie à l'ensemble des festivités du cinquantenaire peut être favorablement perçue par l'ANRU et financée à hauteur de 50% par celle-ci (il s'agit d'opérations de communications et de démocratie sociale dénommées « stratégie de pilotage » par l'arrêté du 31 janvier 2005, arrêté pris dans le cadre de la loi SRU du 1^{er} août 2003).

Paul GRAS

Archives départementales

Dans le cadre du cinquantenaire du CAFI, le concours du service des Archives départementales a été sollicité pour pouvoir mieux comprendre l'histoire des rapatriés d'Indochine à travers la restitution du contexte de l'époque.

La consultation des archives obéit à des règles très strictes et est définie par trois textes : la loi « Informatiques et Libertés », la loi du 5 janvier 1979 (définition de la notion de documents archivables et dé classifiables) et la loi du 12 avril 2000 qui crée la CADA (commission d'accès aux documents administratifs, en particulier les dossiers médicaux).

Chaque famille de rapatrié a été l'objet d'une collecte de renseignements par l'ensemble des services de l'Etat depuis 1955 et dès le départ de Saïgon jusqu'à Sainte Livrade à la fin des années 90.

Ces dossiers peuvent contenir : rapports sociaux de l'ambassade de France au Vietnam, ordre de départ, note de comportement, suivi social en France, enquête de voisinage,

rapport de la CIMADE, dossier scolaire, arrêté départemental d'expulsion suite aux bagarres des années 60 etc.

Les dossiers individuels des familles ne pourront être consultables dans un délai de 2 ans, les pièces administratives sont en cours De micro filmage pour être archivées .

Centre des Archives contemporaines et de l'état civil
1633 Avenue du Général Leclerc
Conseil Général
47922 AGEN CEDEX 9

Elise BOUVRY

Le calendrier de la CEP

Assemblée Générale

Date à déterminer

Les adhérents désirant faire partie du futur Conseil d'Administration de la CEP sont invités à se faire connaître

Les Membres du Bureau de la Coordination des Eurasiens de PARIS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'Année 2006



L. NGUYEN – H. CAZES - P. GRAS
D. FRECHE - N. SINNOURETTY DOUART
E. BOUVRY